DANS LES YVELINES LE COMBAT D'UN DÉLÉGUÉ

Délégué VMF pour la région lle-de-France, Jean-Claude Gonneau s'implique activement pour sauver de la destruction un lieu chargé de mémoire, le domaine de Bon-Repos, à Viroflay (Yvelines). Le point sur le dossier.

Bon-Repos est une demeure du xviil° siècle, entourée d'un parc romantique de plus d'un hectare. Cette maison de villégiature, qui appartint notamment à l'historien Anatole Leroy-Beaulieu, a été fréquentée par des personnages célèbres, dont Julie Charles, l'Elvire de Lamartine, Mgr Dupanloup, Hippolyte Taine ou encore Catulle Mendès. « En 1974, raconte Jean-Claude Gonneau, la propriété a été acquise par la mairie, laquelle n'a pas hésité à faire valoir son intérêt historique pour obtenir de la société Vinci des compensations financières lorsque celle-ci a fait sortir une cheminée d'aération de l'autoroute A 86 sur l'emprise du domaine.

Pourtant, depuis quelques années, la maison, non classée, est livrée aux intempéries et le parc, endommagé par la tempête de 1999, n'a fait l'objet d'aucune mesure de remise en état. » En 2009, la mairie, prenant argument de la dégradation des lieux, a annoncé qu'elle allait raser la maison pour construire une salle des fêtes. « Les associations locales ont fait d'abord intervenir le délégué de la Fondation du patrimoine, poursuit Jean-Claude Gonneau. C'est dans ce contexte que j'ai été sollicité. J'ai écrit une lettre au maire qui a accepté de me recevoir sur place avec une partie du conseil municipal. À l'issue de la réunion, le principe

d'une réouverture du dossier semblait acquis, et nous avons visité les lieux le 16 janvier, en présence de Frédéric Didier¹, qui a montré qu'une partie de la



déliquescence du bâtiment venait de ce qu'il n'était pas bâché et que quelques mesures simples et peu coûteuses pourraient interrompre la dégradation. Ayant pris contact avec la Fondation du patrimoine et l'association Rempart, pour étudier des solutions concrètes, j'ai proposé de présenter un dossier au mois de février. Les échéances électorales semblent avoir ralenti le processus mais il faut espérer qu'en montrant que plusieurs associations sont prêtes à travailler ensemble et à dialoguer avec la mairie, une approche raisonnable et conforme à l'intérêt d'un lieu fortement porteur de mémoire collective prévaudra. » =

1. Architecte en chef des Monuments historiques et membre du conseil d'administration des VME